

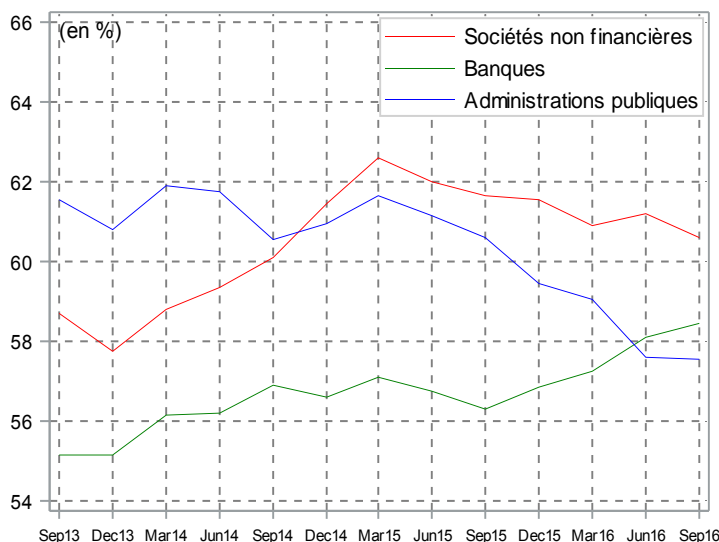
Émission et détention de titres français au 30 septembre 2016

Le 12 janvier 2017

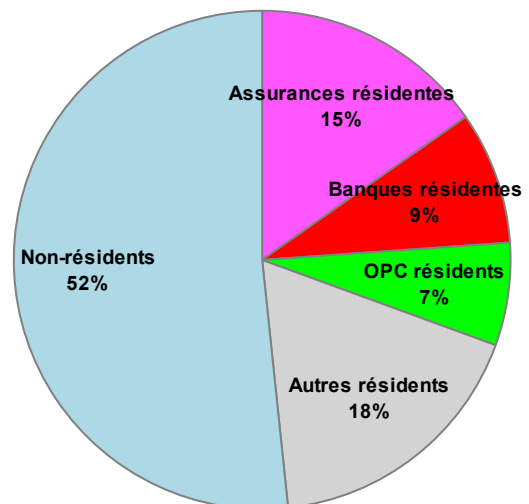
Les non-résidents détiennent plus de 60 % des titres émis par les entreprises françaises

- Les non-résidents achètent 4 Mds € de titres de dette, et vendent 2 Mds € d'actions cotées. Leur part dans la détention de titres de dette de long terme (à plus d'1 an) des banques continue de progresser et s'établit à 58,4 % fin septembre. Elle reste stable sur les titres émis par les administrations publiques –mais diminue légèrement à valorisation constante- et diminue un peu sur les titres émis par les sociétés non financières, dont ils détiennent près de 60 % des titres longs. Au total, les non-résidents possèdent 52 % de l'ensemble des titres émis par les résidents.
- Au troisième trimestre 2016, les émissions nettes de titres de dette (obligations essentiellement) s'élèvent à 23 Mds €. Les entreprises et les banques (respectivement 16 et 8 Mds € d'émissions nettes) sont à l'origine de cette hausse. Malgré 8 Mds € de remboursements nets de titres sur ce trimestre, les administrations publiques procèdent sur quatre trimestres à 59 Mds € d'émissions nettes.

Graphique 1 : Détention par les non-résidents de la dette de long terme (par secteur émetteur résident)



Graphique 2 : Répartition par secteur détenteur des titres émis par les résidents (dettes et actions cotées) à fin septembre 2016



- (1) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale, celui des actions en valeur de marché. Les flux d'achats/ventes sont exprimés en valeur de transaction.
- (2) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires et y compris les émissions des sociétés de financement.
- (3) Les institutions financières non monétaires émettrices regroupent notamment les assurances, les organismes de titrisation, les fonds communs de créance, les entreprises d'investissement.
- (4) Émissions nettes totales, non consolidées (pas de rapprochement possible de ce fait avec l'encours de titres pris en compte pour la mesure de l'endettement public selon le Traité de Maastricht).

Source et réalisation : DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES

Tableau 1 : ÉMISSIONS DE TITRES PAR SECTEUR ET FLUX NETS D'ACHATS

(Encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut	Émissions nettes	Flux net d'achat par les non-résidents	Emissions nettes	Flux net d'achat par les non-résidents
	Fin sept 2016	Cumul 4 trimestres		T3 2016	
TOTAL	5 346	109	12	25	2
TITRES DE DETTE (1)	3 632	100	30	23	4
Sociétés non financières	575	30	19	16	4
Administrations publiques (4)	1 838	59	8	-8	4
<i>dont État (4)</i>	<i>1 626</i>	<i>46</i>	<i>-6</i>	<i>-3</i>	<i>9</i>
Banques (2)	1 087	3	3	8	1
<i>dont garanties par des actifs affectés</i>	<i>279</i>	<i>-15</i>	<i>-16</i>	<i>-7</i>	<i>-6</i>
<i>dont émissions de court terme</i>	<i>237</i>	<i>14</i>	<i>7</i>	<i>16</i>	<i>2</i>
Institutions financières non monétaires (3)	132	8	1	6	-4
ACTIONS COTÉES (1)	1 715	8	-18	2	-2

Tableau 2 : ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉMETTEURS RÉSIDENTS DANS LES ÉMISSIONS DE LA ZONE EURO

(valeurs nominales, encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut de la ZE	Part de la France dans l'encours de la ZE	Émissions brutes cumulées sur 4 trimestres. Fin sept 2016		Part de la France dans les émissions brutes de la ZE cumulées sur 4 trimestres	
	Fin sept 2016		France	Zone euro	Fin sept 2016	Fin sept 2015
TITRES DE DETTE	16 497	22%	2 291	6 389	36%	34%
Sociétés non financières	1 168	49%	284	552	51%	47%
Administrations publiques	7 826	23%	890	2 384	37%	36%
Banques	4 213	26%	1 053	2 482	42%	39%
<i>dont émissions de court terme</i>	<i>539</i>	<i>44%</i>	<i>905</i>	<i>1 744</i>	<i>52%</i>	<i>47%</i>
Institutions financières non monétaires	3 290	4%	64	971	7%	5%

Complément

Les statistiques commentées dans le présent document sont élaborées par la Direction générale des statistiques de la Banque de France (direction de la balance des paiements). Les données relatives aux émissions sont établies à partir des déclarations des émetteurs et celles relatives aux détenteurs par les déclarations des teneurs de compte conservateur. Pour en savoir plus sur l'activité de tenue de compte – conservation de titres : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/conservation-de-titres.html>

Le long terme correspond aux émissions d'une durée initiale supérieure à un an.

Les données présentées ici sont susceptibles d'être révisées en fonction des corrections et compléments de collecte trimestriels et annuels.

Les demandes d'abonnement aux Stat Info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr.